

Chancellerie d'Etat

Postgasse 68  
3000 Berne 8  
Téléphone 031 633 75 91  
Télécopie 031 633 75 97  
communication@be.ch  
www.be.ch

Faubourg du Lac 45, Case postale 299  
2501 Biel/Bienne  
Téléphone 031 633 75 55  
info.caf@sta.be.ch  
www.caf-bienne.ch

Berne/Bienne, le 15 novembre 2018

(et 546984)

**Communiqué de presse commun** de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et du  
Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne

## Aide fédérale aux cantons plurilingues : subventions 2018

**La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 245 000 francs en 2018, en vertu de la loi fédérale sur les langues et suite à la nouvelle coupe budgétaire de 2 % annoncée pour 2018. Cette baisse des aides fédérales contraste avec un nombre croissant de demandes.**

Le montant des demandes pour l'année 2018 s'élevait à plus de 533 000 francs. L'aide fédérale, d'un montant de 245 000 francs, a permis de soutenir quatorze projets contribuant à la vitalité du bilinguisme cantonal dans différents domaines d'activités tels que la culture, la santé et la formation. Les questions relatives à la priorisation des projets tout comme la hauteur du financement qui leur est accordé sont abordées dans un groupe de travail cantonal. Ce groupe se réunira en novembre pour le tri des demandes de subventions pour 2019.

### La culture comme pont entre les langues

Plusieurs manifestations et institutions culturelles ont reçu des aides fédérales en 2018 pour un montant total de 93 600 francs. Le Théâtre Orchestre Bienne Soleure (TOBS), le Festival du Film Français d'Helvétie (FFFH), les Spectacles français de Bienne et les Journées photographiques de Bienne sont parmi les bénéficiaires de cette subvention.

### Bilinguisme hospitalier à Bienne et à Berne

L'Hôpital de l'Île à Berne a reçu une contribution de 30 000 francs par le biais de la loi fédérale sur les langues. Cette aide permet le développement et la poursuite de projets en faveur du bilinguisme tels que des cours de langue pour le personnel. Parallèlement, le bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne a été soutenu à hauteur de 20 000 francs. Détenteur du Label du bilinguisme, ce dernier poursuit ses efforts afin d'ancrer le bilinguisme tant dans les relations interprofessionnelles qu'avec la patientèle et les proches. Les deux établissements hospitaliers renforcent ainsi progressivement la place du français en leur sein, pour fonctionner de manière bilingue comme l'exige la loi.



## **Formation professionnelle bilingue et francophone**

Une subvention de 40 000 francs a été accordée à un projet de renforcement de la formation professionnelle bilingue et francophone à Bienne. Initié par le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) et soutenu par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, ce projet vise à accompagner des jeunes en difficultés durant leur cursus de secondaire I afin de les épauler dans l'obtention d'une place d'apprentissage ou d'une formation dans leur région, et cela malgré la barrière de la langue. Toujours dans le domaine de la formation, des aides fédérales d'un montant de 35 000 francs ont été attribuées à l'accompagnement pédagogique des filières bilingues en microtechnique et technique médicale ainsi qu'à l'enseignement bilingue dans les classes de maturité professionnelle à Bienne.

Finalement, le canton a également soutenu à hauteur de 10 000 francs le renforcement de la place du français sur le site internet de l'Université de Berne ainsi qu'un projet de traduction au sein du Groupe d'aménagement cantonal. L'Office du personnel a pu, quant à lui, bénéficier d'un financement pour l'organisation de nouveaux tandems linguistiques au sein de l'Administration cantonale.

## **Demandes 2019**

Accordées par l'Office fédéral de la culture, les subventions sont réparties dans le canton de Berne sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier du canton de Berne avec la participation du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et des Directions cantonales.

Pour 2019, plusieurs demandes de subventions ont été soumises, pour certaines par le biais du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement Biel/Bienne. Ces dossiers touchent des domaines variés tels que la culture, la formation ou encore la santé. Chaque année des requêtes peuvent être adressées, d'ici à la fin du mois d'octobre, à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Office du bilinguisme, de la législation et des ressources (OBLR), Postgasse 68, 3008 Berne (courriel : [info.azgr@sta.be.ch](mailto:info.azgr@sta.be.ch)). Le délai pour les demandes 2019 est maintenant écoulé. Les demandes pour 2020 pourront être déposées jusqu'au 31 octobre 2019.

## **Les subventions pour 2018 se répartissent comme suit :**

- Enseignement bilingue ESC Bienne (25 000 francs)
- Accompagnement des filières bilingues en microtechnique et technique médicale et en informatique / bilinguisme fr/all à la TI de Biel/Bienne (10 000 francs)
- Refonte et traduction en français du site web de l'Université de Berne (5 000 francs)
- Festival du Film Français d'Helvétie – Projet d'extension en Ville de Berne (30 000 francs)
- Video-Reihe zum Kulturerbejahr 2018 (3 000 francs)
- Journées photographiques de Bienne – médiation culturelle (8 000 francs)
- Fördern der Zweisprachigkeit bei den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern (17 000 francs)
- TOBS : médiation culturelle plurilingue autour du Mythe de Tell (10 000 francs)
- Bilinguisme et traduction au Groupe d'aménagement cantonal (5 000 francs)
- Les Spectacles français à la rencontre du public germanophone (7 000 francs)
- Apprentissage bilingue et francophone à Bienne (40 000 francs)
- Bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (20 000 francs)
- Zwingend korrekte Kommunikation mit französischsprachigen Patienten sowie deren Angehörigen zur Vermeidung von sprachlicher Diskriminierung (30 000 francs)
- Adaptation bilingue de l'exposition "Willkommen zu Hause" (35 000 francs)

**Note aux rédactions**

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- David Gaffino, vice-chancelier du canton de Berne, au 031 633 75 20
- Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, au 031 636 52 85 ou au 079 784 93 92